

Lille, le 14 janvier 2012

Communiqué de presse

SECURITE ROUTIERE : A LA VEILLE DE L'ENDUROPALE, LA PREFECTURE DU NORD ORGANISE 2 DEMI-JOURNEES POST-PERMISS A DESTINATION DES DEUX-ROUES MOTORISEES



A la veille de l'Enduropale du Touquet et afin de lutter contre l'accidentalité des deux-roues motorisés, la préfecture du Nord organise, en partenariat avec la Macif, une action de sécurité routière à destination des conducteurs de deux-roues motorisés le samedi 28 janvier 2012, de 9h à 12h30.

Si la formation organisée au centre d'examen du permis de conduire de Lezennes est complète, il reste des places au Centre de formation ECE Spycker, 1 route de Mardyck, à Spycker. Les demandes d'inscriptions sont à adresser à l'adresse suivante : ddtm-ssrc-srgc@nord.gouv.fr en précisant impérativement nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et le type de machine utilisée.

Une information particulière sera dispensée au cours de cette demi-journée de formation sur les risques liés à la conduite hivernale, sur l'importance d'une machine en bon état et sur l'équipement du pilote et du passager.

Une seconde session sera organisée le samedi 3 mars, de 9h à 12h30, sur ces deux sites. Des places sont encore disponibles pour la formation organisée dans le dunkerquois.

En outre, une journée « reprise du guidon » ayant pour objet de rappeler aux motards les principes de base relatifs à la conduite d'un deux-roues motorisé, parfois oubliés à la suite d'une longue période d'inutilisation, sera organisée le 31 mars au complexe motocycliste de la Montagne de Fer à Lezennes. Renseignements auprès de M. Moto : 03 28 03 85 48 et inscriptions à l'adresse: ddtm-ssrc-srgc@nord.gouv.fr, en précisant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et type de machine utilisée ainsi que la date de la formation.

Pour chaque session, les motards doivent impérativement présenter permis de conduire et assurance et avoir une tenue adaptée à la pratique du deux-roues motorisés (casque, gants, chaussures montantes, blouson).

Ces actions gratuites, animées par des moniteurs auto-écoles et des représentants des forces de l'ordre motocyclistes, ont pour objectif de sensibiliser les motocyclistes aux spécificités de la conduite de ce type de véhicule et de leur faire prendre conscience de leur aptitude à manier le véhicule.

L'accidentologie des conducteurs de véhicules motorisés à deux-roues s'est à nouveau dégradée en 2011, avec 29 victimes contre 22 en 2010, représentant 36 % du total des victimes de la route alors que ces conducteurs représentent 2 % du trafic. Le risque d'accident grave est lié à plusieurs facteurs : les caractéristiques de ce mode de transport et le comportement des différents conducteurs qui rend les deux-roues très vulnérables.

Tous les renseignements sur les actions de prévention proposées par la préfecture sont disponibles sur le site de la Maison de la sécurité routière : www.nord-msr.fr.